

LE CADRE JURIDIQUE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Objectifs : Acquisition des concepts et rouages juridiques de base encadrant le travail et/ou actualisation des connaissances en droit du travail.

Public concerné/Prérequis : Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH, responsables et collaborateurs du Service du Personnel.

Durée : 3 Jours (21 heures)

Moyens et méthodes pédagogiques : Apports théoriques (supports documentaires, analyses) et mise en situation pratique. Formation active et participative.

Suivi et évaluation : Mise en situation pratique des élèves – Fiche individuelle d'évaluation de la formation – Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous consulter.

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles 15 jours avant la formation.

CONTENU

1. Présentation globale du droit du travail (évolution, caractères).

- Les sources textuelles et jurisprudentielles du droit du travail.
- L'interventionnisme étatique (Administration centrale et organismes nationaux, Services extérieurs du ministère du travail).

2. Le statut légal du travailleur.

- Le respect de la dignité dans le travail (le principe de non-discrimination, les droits et libertés fondamentaux).
- Le droit de la santé et de la sécurité au travail (normes en vigueur et leur application).
- Le temps de travail et sa rémunération.

3. La définition collective de l'organisation et des conditions de travail.

- Le droit de la négociation collective.
- Le partenariat syndical.
- Les conflits collectifs au travail.